

16 février prochain comme devant être un jour de prières solennelles, par tout le Canada, pour demander au Dieu Tout-Puissant " que ses bénédictions se répandent sur la conférence de la paix ".

L'on sait que Notre Saint-Père le pape Benoît XV a plus d'une fois insisté auprès des fidèles du monde entier pour qu'ils s'unissent en esprit devant Dieu dans le même but.

Mgr l'archevêque désire que tous ses diocésains répondent aux vœux de notre gouverneur qui se trouvent être aussi ceux du Souverain Pontife.

En conséquence, le dimanche, 16 février, avant la grande messe, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, on chantera l'hymne à l'Esprit-Saint *Veni creator*.

*Par ordre de Mgr l'archevêque.*

---

### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

---

Plusieurs prêtres répondant à l'invitation de Mgr l'archevêque ont donné leur nom pour la *Société d'une messe*. La seule condition d'entrée est de célébrer *une fois* la sainte messe pour tous les sociétaires défunts. La *Semaine religieuse* et les journaux feront ensuite connaître quelles sont les messes à dire, chaque fois que décède l'un des prêtres membres de la société.

EMILE LAMBERT, prêtre,  
*chancelier.*

---

### NOMINATION ECCLESIASTIQUE

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, a été nommé :

M. l'abbé Louis-Philippe Choquet, curé de Saint-Elzéar.



re et  
ve, se  
Dieu  
dispo  
Les e  
Mont  
aujou  
la joi  
Mg.  
croy  
Ponti  
piscoj  
Nos  
pas n  
nent  
pape  
auprè  
de se  
entre  
d'aut  
dinal  
guère  
de Lé  
cardir

<sup>1</sup> Vc  
<sup>2</sup> Qu